

# VILLE DE HOMBOURG-HAUT

Département de la Moselle – Arrondissement de Forbach-Boulay/Moselle

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 20

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

**Séance du 12 juillet 2023**

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

**Sont présents :** M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – M. CHAMS-DINE – Mme STOLL – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme TRENZ – Mme FARAONE – M. ZINS – M. LAACHIR – Mme SCHLICKLING – M. PAVLIC – M. FRIDERICH.

**Absents excusés :** Mme HILLEBRAND (qui a donné procuration de vote à Mme BOUCHELIGA) – M. DOME (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – M. KIEFFER (qui a donné procuration de vote à M. KARST) – Mme JAKUBIAK (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. ADELER – Mme RASALA – M. ZERKOUNE (qui a donné procuration de vote à M. PAVLIC) – Mme BRAUSCH (qui a donné procuration de vote à M. FRIDERICH) – M. WILHELM.

**Point n°15 :** Requalification de la rue du Chemin de Fer - Validation des études d'avant-projet et du coût prévisionnel définitif des travaux

Monsieur TUMOLO, rapporteur :

Courant 2022, la Ville avait confié au bureau d'études E.R.A. de Metz la mission de maîtrise d'œuvre dans le but de procéder à la requalification de la rue de la rue du Chemin de Fer dans son entièreté.

Dans ce projet de rénovation de voirie, il est notamment prévu :

- la reprise des voiries avec aménagements sécuritaires visant à réduire la vitesse des véhicules,
- l'enfouissement des réseaux restants encore en aérien rue du Chemin de Fer et rue de l'Echelle,
- la démolition de la travée de garages situés face aux ateliers municipaux,
- la reprise des zones de stationnement et la création de stationnements le long de la voirie,
- la mise en conformité des trottoirs au regard de la réglementation pour personnes en situation de handicap,
- l'aménagement de zones d'espaces verts et la mise en place de plantations.

Au terme des études d'avant-projet, le montant estimatif des travaux prévus pour la requalification de la rue du Chemin de Fer est arrêté à 1.575.576,24 € H.T.

Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable des commissions « finances » et « travaux & aménagements », le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de valider les études d'avant-projet présentées par E.R.A. dans le cadre de la mission du maître d'œuvre pour le projet de requalification de la rue du Chemin de Fer,
- d'arrêter le coût prévisionnel définitif des travaux au stade de l'Avant-Projet à 1.575.576,24 € H.T pour cette opération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ces éléments.

Extrait certifié conforme,  
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 13 juillet 2023

Le Maire,  
Laurent MULLER